296-84.1 AU 312 41404
FR 0464884
APR 1914

464884

M. Boulogne

Pl. unique

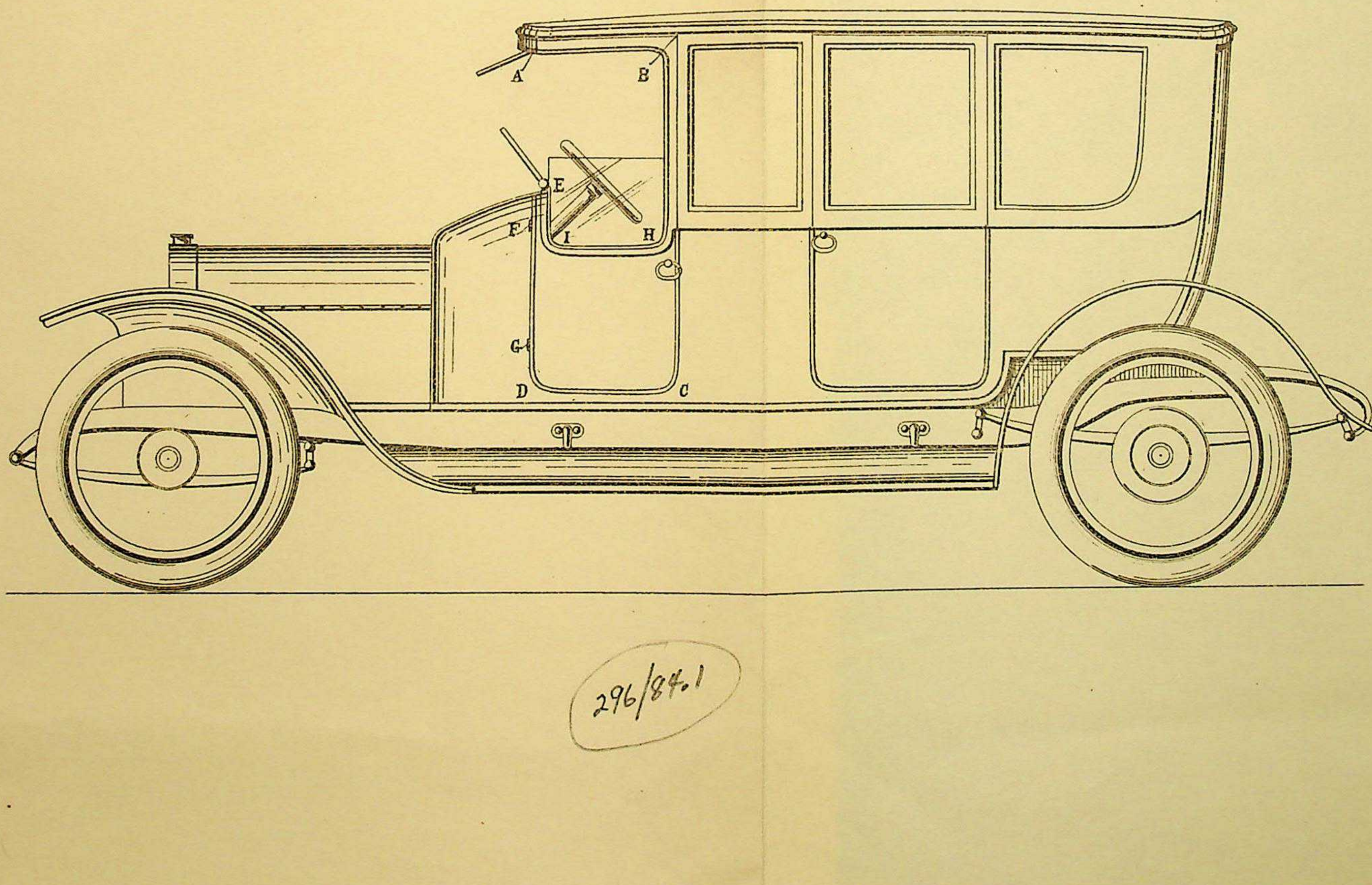

296/84.1

21. CARRIAGES & WAGONS.
Doors and windows.

Doors & Windows

21. CARRIAGES & WAGONS. Doors and Windows.

10

DUPLICATE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

1. — Voitures.

N° 464.884

Dispositif d'avant de voiture à conduite-intérieure.

M. Arthur BOULOGNE résidant en France (Seine).

Demandé le 13 novembre 1913.
Délivré le 23 janvier 1914. — Publié le 2 avril 1914.

Cette invention a pour but de remédier à l'inconvénient que présentent les pieds de caisse avant dans les voitures à conduite intérieure. Ces pieds de caisse se trouvent à chaque instant, par suite de leur position, dans le rayon visuel du conducteur; ils obstruent toujours plus ou moins la vue et peuvent de ce fait être cause d'accidents.

Le dispositif d'avant de conduite-intérieure décrit ici remédie à cet inconvénient, en supprimant complètement la cause. Le conducteur n'a plus devant lui ni pieds ni montants d'aucune sorte et son champ de vue se trouve complètement dégagé. Ce résultat est obtenu par une portière de forme spéciale.

Dans les voitures à conduite-intérieure du modèle courant, les portières, comme toutes les portières de voitures fermées, ont pour guider la glace dans ses mouvements et pour la maintenir une fois levée, deux montants verticaux reliés au sommet par une traverse, le tout formant encadrement. A l'avant de la voiture, un pied de bois d'épaisseur variable relie le pavillon à l'auvent de torpedo; ce pied sert de butée à la portière quand celle-ci s'ouvre de gauche à droite; il reçoit une partie des charnières qui permettent le développement de la porte quand celle-ci s'ouvre de droite à gauche.

Ce pied ajouté au montant de la portière constitue un obstacle à la vue d'autant plus gênant qu'il est gros.

Dans la portière de cette invention, ledit montant n'existe pas; il n'y a ni montant de portière ni pied de caisse qui devenu inutile est supprimé également. Cette portière a l'aspect d'une portière ordinaire dont la partie pleine serait plus basse et dont l'un des montants aurait été scié dans sa partie la plus haute.

En se reportant à la figure jointe, A B C D E est la portière. Fixée à la caisse par deux charnières en F et G, elle est fixée au pavillon par un pivot en A. Entre les deux points A et E il n'existe rien et l'inconvénient cité plus haut est totalement supprimé.

La glace avant est en deux parties; celle du haut ayant son axe au pavillon; celle du bas ayant son axe à l'extrémité de l'auvent; cette dernière indépendante de la portière n'empêche en rien les mouvements de celle-ci. Chacune des deux portières avant possède une glace descendante. Cette glace levée est maintenue en place, sur les côtés par le montant B H et l'amorce de montant E I, en haut par la traverse A B. Même quand cette glace est levée, les mouvements de la portière sont libres; il est possible d'ouvrir et de fermer celle-ci sans baisser la glace. Quand les deux parties de la glace avant sont fermées la voiture est complètement close.

Résumé.

Un dispositif d'avant de voiture à conduite-

intérieure dans lequel le montant avant de portière et le pied de caisse sont supprimés de façon à éviter tout obstacle à la vue du conducteur.

Arthur BOULOGNE,

Boulevard Bineau, 5. Levallois-Perret.

21. CARRIAGES & WAGONS.
Doors and windows